



# AU FRONT POUR NOS CONDITIONS

AVANÇONS  
SANS  
CONTRAINTES

INFO-NÉGO 11 • 22 JANVIER 2025



# NÉGO 2023+



Solidaire  
depuis 1921

# NOTRE MOBILISATION DOIT SE POURSUIVRE

Dans nos dernières communications, il a été mentionné que les deux parties à la table de négociation partagent des constats similaires au sujet de la pression sur les ASC qu'exercent :

- les heures supplémentaires;
- l'absentéisme;
- et les problèmes de rétention récurrents des effectifs.

Malgré ce constat, les pistes de solutions proposées par le ministère sont loin des nôtres.

L'employeur nous offre actuellement des solutions simplistes qui feraient reculer nos conditions de travail. Rappelons que celles-ci ont durement été négociées et inscrites dans nos dernières conventions collectives. Afin de se donner plus de pouvoir, l'employeur souhaite aussi avoir des droits de gérance touchant les horaires de travail, les ratios de vacances, plus particulièrement l'article 45 qui porte sur la mobilité et les remplacements de postes, ainsi que l'article 30 sur la flexibilité.

La partie syndicale rejette ces solutions absurdes, très loin de l'innovation que l'employeur dit vouloir mettre de l'avant. Pour le moment, les offres patronales attaquent de plein front nos conditions de travail, ce qui l'éloigne davantage de son souhait d'être un employeur de choix, compétitif et attractif, qui retient les ASC à l'emploi. Nous avons proposé plusieurs solutions en ce sens et nous sommes plus que jamais convaincus que c'est en bonifiant nos conditions de travail, dont nos salaires, que l'employeur atteindra ces objectifs.



Voilà pourquoi nos prochaines manifestations serviront à mettre de la pression à la table de négociation et à exprimer du même coup notre rejet des solutions mises sur la table par l'employeur.

## Ne lâchons rien, mobilisons-nous

En réponse à la fermeture brutale de l'établissement pour femmes à Québec, un mouvement spontané d'altération de l'uniforme s'est manifesté. Ce geste de solidarité n'est pas une consigne des comités de négociation et de mobilisation. Nous vous invitons toutefois, pour ceux et celles qui le désirent, à y participer librement et solidairement, en appui aux ASC qui doivent subir les conséquences d'une autre décision improvisée, absurde et unilatérale prise par le ministère de la Sécurité publique.

Encore une fois, restez à l'affût des consignes de mobilisation, nous n'avons pas dit notre dernier mot. Des manifestations régionales se préparent dans les semaines à venir, et comme d'habitude, nous vous invitons à y participer en grand nombre.

## Le comité de négociation

SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC—CSN

4906, BOUL. GOUIN EST

MONTRÉAL (QUÉBEC) H1G 1A4

TÉLÉPHONE : 514 328-7774 SANS FRAIS : 1 800 361-3559

SAPSCQ.COM